
*Appel du SNPTES-UNSA à se mobiliser le 19 mars 2024 !
Ensemble, exigeons une revalorisation de notre rémunération et une
amélioration de nos conditions de travail et d'études !*

Par cet appel, le SNPTES soutient l'action initiée par l'intersyndicale de la fonction publique et s'associe à l'appel de l'intersyndicale de l'éducation nationale.

Le mardi 19 mars 2024, le SNPTES se mobilisera également, pour défendre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour exiger :

- l'abrogation du décret n° 2024-124 du 21 février 2024 portant notamment sur l'annulation de 10 milliards d'euros de crédits dans le budget 2024 de l'État ;
- l'ouverture immédiate de négociations pour une augmentation des crédits programmés dans le cadre de la loi de programmation de la recherche et une accélération de cette programmation ;
- l'ouverture immédiate de négociations pour une loi de programmation de l'enseignement supérieur.

Le mardi 19 mars 2024, le SNPTES se mobilisera pour l'amélioration des carrières, des rémunérations et des conditions de travail des personnels qu'il représente. Le SNPTES revendique notamment :

- des mesures efficaces pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et pour garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- une revalorisation de la valeur du point d'indice ;
- une amélioration des grilles de rémunération ;
- la conversion en point d'indice d'une part importante des primes ;
- la mise en œuvre effective de la convergence indemnitaire interministérielle et l'arrêt des politiques d'individualisation ;
- l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de Travail (QVCT) et une réduction du temps de travail.

Le SNPTES appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser mardi 19 mars prochain, par tous les moyens y compris la grève.

Choisy-le-Roi, le 13 mars 2024